

CHARTE DE DIFFUSION D'OFFRES D'EMPLOI

Commune de Fontcouverte

1. Présentation du service

Tout employeur d'une entreprise située à Fontcouverte, à la recherche d'un salarié de statut cadre ou non-cadre (uniquement CDD, CDI, stage, alternance, intérim) peut diffuser une offre d'emploi. La mise en ligne des annonces d'emploi est un service gratuit réservé aux entreprises fontcouvertaises.

2. Règlement

2.1. Demande de publication

La demande de publication d'une annonce doit être adressée par le formulaire électronique « *Formulaire de publication d'une offre d'emploi* » « disponible sur le site de Fontcouverte uniquement.

L'annonce, si elle respecte les règles de modération, sera publiée dans un délai moyen de 1 à 7 jours pour une durée de 30 jours, renouvelable 1 fois.

2.1. Suppression

La commune de Fontcouverte se réserve le droit de ne pas publier une annonce ou de supprimer une ou plusieurs annonces sans préavis, et sans que cela n'ouvre droit à une contrepartie.

2.2. Mentions discriminatoires

Lors de la rédaction d'une annonce d'emploi, et conformément à l'article 225-1 du code pénal, celle-ci ne doit pas comporter de mentions discriminatoires telles que : l'origine, le sexe, l'orientation sexuelle, les mœurs, l'âge, la situation de famille, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race.

2.3. Responsabilité et exclusions

Le contenu des annonces est sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Il appartient notamment à ces derniers de garantir leur authenticité, leur compatibilité avec les législations en vigueur, avec les bonnes mœurs. Les annonces multiples ou répétées sont exclues. Toute annonce à caractère publicitaire est interdite. Il appartient également aux entreprises postant des annonces de vérifier que les images d'illustration associées à ces annonces sont libres de droits ou autorisées par leurs auteurs.

Les usagers du service sont invités à faire preuve de prudence, à vérifier leur légalité, leur bonne foi, et à se prémunir des risques de fraude ou d'escroquerie.

Par ailleurs, il s'agit d'un simple service de mise en relation, la commune n'intervient donc nullement dans les transactions et décline toute responsabilité quant à la suite des événements.

En cas de doute, ou pour signaler une annonce frauduleuse, n'hésitez pas à nous contacter sur mairie@fontcouverte17.fr